



5

CALENDRIER
des fêtes.

12

CULTURE
Le Cosy

22

SOLIDARITÉ
Repas des aînés

32

ASSOCIATIONS

Sommaire

02

03
04
05
06
07

Vie pratique
Edito
État civil
Calendrier des fêtes
Belle année 2025
Infos pratiques

08

Baud Communauté

12

15
18

Culture
Cadre de vie
Communication

19

20

Finances de la commune.
Les travaux

22

23
24
28
30

Solidarité
Portrait
Jeunesse
École « La Fourmilière »
École « Notre Dame »

32

Les associations

42

Tribune

43

Notre commune

Vie pratique

Mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Tél : 02 97 27 20 04

E-mail : mairie.la.chapelle.neuve@wanadoo.fr

Facebook : [commune de La Chapelle Neuve](https://www.facebook.com/commune.de.La.Chapelle.Neuve)

Web : lachapelleneuve56.fr

Lundi : 9 h00-12h00 / fermé

Mardi : 9 h00- 12h00 / 14h00-17h00

Mercredi : Fermé

Jeu di : 9h00 -12h00/ 14h00-17h00

Vendredi : 9h00- 12h00/ 14h00/17h00

Samedi : 9h00-12h00 Ouverture les semaines paires et fermeture pendant les vacances scolaires

Paroisse

PRESBYTÈRE DE LOCMINÉ

5, Place du Marché- 56500 LOCMINÉ

Tél : 02 97 60 00 25



La Déchetterie

Kerledorze 56930 Plumeliau

Tél : 02 97 51 98 35

Horaires **Été** (du 1^{er} mai au 31 octobre) **Hiver** (du 1^{er} novembre au 30 avril)

LUNDI 8h30-12h et 13h30-18h 9h- 12h et 13h30-17h

MARDI Fermé Fermé

MERCREDI 8h30-12h et 13h30-18h 9h- 12h et 13h30-17h

JEUDI 8h30-12h et 13h30-18h 9h- 12h et 13h30-17h

VENDREDI 8h30-12h et 13h30-18h 9h- 12h et 13h30-17h

SAMEDI 8h30-12h et 13h30-18h 9h- 12h et 13h30-17h

Edito



Chers Chapelle-neuvoises et
Chapelle-neuvois,

Permettez-moi de vous souhaiter une très belle année 2025.

2024 a été pour notre commune, comme pour la France une année de changement, de renouveau dans notre équipe municipale.

Suite à la démission d'Anne SOREL, des élections partielles ont dû avoir lieu et 6 nouveaux conseillers municipaux ont été élus. Au fur et à mesure des 6 mois qui se sont écoulés, chacun d'entre nous prend ses marques et sa place. Et tous ensemble nous essayons de créer une équipe qui œuvre pour le bien-être de notre commune et de vous les habitants.

Il reste un peu plus d'un an avant les prochaines élections, nous n'allons pas réinventer La Chapelle-Neuve mais nous allons faire de notre mieux pour que notre belle commune évolue, avance et retrouve sa sérénité.

Lors de cette année, plusieurs travaux ont été réalisés, changement de clôture et de portail pour l'école publique La Fourmière, installation d'un city stade que tout le monde attendait depuis plusieurs années, création du chemin de randonnée du Roh Du, changements des moteurs des cloches à l'Eglise Notre Dame de La Fosse, aménagement de la cuisine de l'Eden bar, achat de différents matériels pour les services techniques (autolaveuse, débroussailleuse, motobineuse), achat d'ordinateur pour le Cosy.

Des travaux ont aussi été réalisés dans la garderie suite à la détection d'un taux de radon élevé, ventilation au niveau du sous-sol, installation d'un faux plafond et la peinture a été refaite.

En 2025 les projets vont continuer et d'autres projets

vont voir le jour, pour la garderie une VMC va être installée et le mobilier va être changé, quelques travaux seront réalisés au niveau de l'église, nous allons investir dans du foncier et retrouver un service technique pour nos agents. Mais nous devons faire attention, même si les finances de la commune se portent bien, les coupes budgétaires que prévoit l'État nous forcent à avancer avec prudence.

La mairie est notre lieu de travail mais aussi notre lien avec vous, alors n'hésitez pas à venir à la mairie pour nous rencontrer, les adjoints et moi-même sommes disponibles sur rendez-vous ou lors de certaines permanences.

Vous souhaitez nous contacter pour nous proposer des idées, des projets, nous faire part de certaines remarques sur la commune, ou tout simplement discuter, nous sommes là pour vous recevoir avec plaisir. Certaines personnes sont déjà venues me rencontrer alors pourquoi pas vous ?

Encore une fois je vous réitère tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Cordialement

Hélène LE GARS

Maire de la Chapelle-Neuve

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE.

En 2026 et 2027 deux échéances électorales arrivent. N'hésitez pas dès maintenant à faire les démarches pour vous inscrire sur les listes électorales de votre commune.

État civil



NAISSANCE

Félicitations aux parents et bienvenue à

POURCHASSE Gwendoline née le 08 janvier 2024

GAUCHER Maëlia née le 07 février 2024

VARIN Louméo né le 23 mai 2024

BERNARD Louise née le 26 mai 2024

LE FLOC Enzo né le 28 juin 2024

CHARLOT BATTELE Kaitlynn née le 19 septembre 2024

DÉCÈS ET INHUMATIONS

Sincères condoléances aux familles de :

KERBARH Jean décédé le 09 janvier 2024, Kerguero

LE TONQUEZE René décédé le 27 février 2024, rue du Tilleul

MARTINEZ Gérard décédé le 12 juin 2024, Kerpichon

Mme CABELGUEN Anne Marie inhumée le 26 Août 2024

Mme OILLIC née LE BAYON Sylvie inhumée le 27 Août 2024

Mme LE PALLEC née LE GOUYER Thérèse inhumée le 26 Décembre 2024

Mr POTTIN Edmond inhumé le 27 Décembre 2024

Mme PEDRONO née GUEHENNEC Louise décédée le 20/12/2024

Recensement



IMPORTANT

Agents de recensement

Le recensement sur la commune de La Chapelle neuve aura lieu en janvier et février 2025.

Pour réaliser cette mission, la commune recrute 2 agents recenseurs. Le recensement pourra se faire directement sur internet ou par le biais de questionnaires papiers. Le recensement est une dé-

marche gratuite et obligatoire. Les agents recenseurs seront tous munis d'une carte professionnelle.



Agents de recensement



Calendrier des fêtes 2025

Janvier à juin

Janvier

Samedi 18

VŒUX DU MAIRE

📍 Salle polyvalente

🕒 19h

Samedi 25

AG ASSOCIATION LIEN

📍 Salle multifonction

🕒 14h

Février

Jeudi 06

AG CLUB DE LA BONNE HUMEUR

📍 Salle multifonction

🕒 9h

Mars

Samedi 08

CARNAVAL COMMUNAL

🕒 14h30

Samedi 22

AG ASSOCIATION UNC/AFN

📍 Salle multifonction

🕒 10h

SOIRÉE APEL

📍 Salle polyvalente

Avril

Vendredi 04

AG COMITÉ DES FÊTES

📍 Salle multifonction

🕒 18h

Dimanche 06

REPAS DES AÎNÉS

📍 Salle polyvalente

🕒 12h

Dimanche 27

VIDE GRENIER AMICALE LAÏQUE

Mai

Jeudi 08

COMMÉMORATION 8 MAI 1945

📍 Rendez-vous au monument aux morts

🕒 10h30

Samedi 31

AG SOCIÉTÉ DE CHASSE

📍 Salle multifonction

🕒 9h

Juin

Samedi 14

DISCOTHÈQUE EN PLEIN AIR

📍 Salle multifonction

SOIRÉE CRÊPES

LES AMIS DE LOCMARIA

📍 Chapelle Locmaria

Vendredi 20

SPECTACLE CABARET DES PIPELETTES

Association LIEN

📍 Salle polyvalente

Dimanche 22

KERMESSE ÉCOLE PRIVÉE

« NOTRE DAME »

Dimanche 28

KERMESSE ÉCOLE PUBLIQUE

« LA FOURMILIÈRE »

Belle année 2025



*Toute l'équipe communale
vous souhaite une belle année
2025.*

Infos pratiques

Numéros d'urgence

18
POMPIERS

15
SAMU

112
Numéro
d'urgence en
Europe

06 01 78 36 03
INFIRMIER

09 72 67 50 56
ENEDIS

02 99 59 22 22
ANTI
POISON

PORTABLE D'URGENCE
DE LA MAIRIE 06 72 61 73 43.

Convention frelons asiatiques

Votre mairie a signé une convention avec l'association FDGDON morbihan. Une liste de professionnels pour la destruction des nids est disponible en mairie.

FRELONS ASIATIQUES

Arrivé accidentellement dans le sud-ouest de la France au début des années 2000, le frelon asiatique a commencé à coloniser la Bretagne au cours de l'année 2010.

DANGER POUR L'HOMME

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Par contre, lors de l'approche du nid (< 5 m), les attaques peuvent être collectives et virulentes. Le danger est réel lors d'opérations de taillage, de débroussaillage et lors de travaux d'élagage ou dans les vergers, dès lors que le nid est relativement bas. Un nombre conséquent d'accidents est encore constaté. Lors d'intervention, une attention particulière est nécessaire.

TARIF 2024 NIDS DE FRELONS ASIATIQUES SEULEMENT :

Nids Primaires (Avril – Mai)

Nids situés à moins de 5 m
et de diamètre inférieur à 10cm 86€

Nids secondaires :

A moins de 8 m	126€
Entre 8 m et 15m	153€
Entre 15 m et 20 m	194€
A plus de 20 m	231€



Mise en place de la télégestion mobile

Au service autonomie à domicile

Les agents du SAD sont désormais équipés de smartphones afin d'assurer leur tournée.

Depuis l'application installée sur les téléphones, ils ont ainsi accès à leur planning en temps réel, aux informations essentielles à leur prestation ainsi qu'à différents outils dont un GPS intégré mais aussi un dispositif d'assistance d'urgence. Cette avancée technologique va permettre de fluidifier la circulation des informations et d'améliorer la coordination entre nos équipes, pour un service encore plus efficace. Des formations ont également eu lieu pour aider les agents à se familiariser avec cet outil indispensable.



Madame Hélène Le Gars, Vice-Présidente en charge du pôle social est venue remettre en mains propres les smartphones aux agents du SAD au début du mois d'octobre.



Habitat

Le conseil en rénovation énergétique

Afin de vous accompagner au mieux dans les travaux de rénovation énergétique de votre logement, l'espace conseil France Rénov vous informe.

Vous bénéficierez d'un conseil neutre et gratuit dans le choix de vos travaux, matériaux et démarches. Les permanences sont assurées dans les locaux de France Services à Baud, mais également dans votre commune sur rendez-vous.

← Coordonnées du service : 02.97.07.20.60.
habitat@baudcom.bzh



Mobilité

Schéma directeur des mobilités douces

Le 22 février 2024, le conseil communautaire de Baud Communauté a approuvé à l'unanimité le schéma directeur des mobilités douces. Après un diagnostic, la définition d'un maillage, l'élaboration du programme d'actions et d'un plan pluriannuel d'investissement, les élus ont approuvé :

↪ 27 itinéraires pour un linéaire de 108 km pour un coût brut global de 7.5 Millions d'€

↪ 9 services à mettre en place sur le territoire

↪ Une gouvernance répartie entre les communes et Baud Communauté en fonction des itinéraires

Le rapport complet est consultable sur le site internet de Baud Communauté :

<https://www.baud-communaute.bzh/schema-directeur-cyclable/>



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Projet d'aménagement et de Développement Durable

Le 26 septembre 2024, le conseil communautaire de Baud Communauté a débattu du Projet d'Aménagement et de Développement Durable – PADD - du futur PLUi élaboré à l'échelle des 6 communes de Baud Communauté (qui remplacera le PLU communal). Le PADD définit les grandes orientations stratégiques et les axes du PLU. Il a été présenté aux habitants du territoire lors d'une réunion publique le 3 octobre 2024.

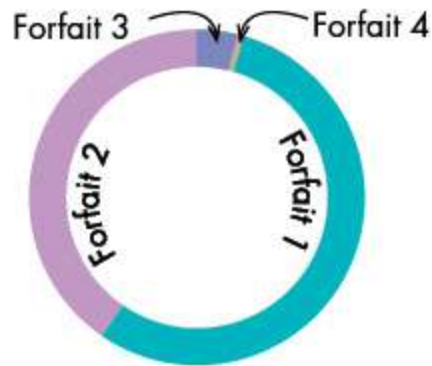
Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations relatives au PLUi sur la page dédiée :
<https://www.baud-communaute.bzh/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/>

La définition des zonages et l'écriture du règlement sont en cours. Lorsque le document sera arrêté par le conseil communautaire, il sera soumis à enquête publique. Vous pourrez alors émettre vos observations.



Prévention et gestion des déchets

Quelques chiffres clés



- En 2023, 95% des foyers étaient positionnés sur les forfaits 1 et 2.
- Les foyers de 2 personnes et plus positionnés sur le forfait 1 paient moins cher qu'en 2016 (144.75€ en 2023 / 174€ en 2016).
- 84,2% des foyers n'ont pas dépassé leur forfait en 2023.

Le problème des erreurs de tri

Mais des erreurs de tri sont en constante augmentation. En 2024, 43% des déchets dans les emballages sont des ordures ménagères, du textile... Ils sont considérés comme des « refus de tri ».

Ces refus sont collectés à Baud Communauté, transportés jusqu'au Rheu (Usine de tri Paprec), passent dans le processus de tri, sont refusés et sont à nouveau transportés jusqu'à Pontivy pour y être incinérés. Cela a un coût financier et environnemental élevé. Plus il y a de refus de tri, plus le coût pour la collectivité augmente et est répercuté sur la redevance déchets.



En 2024, cela va coûter 107 000 € soit environ 11€ par foyer de Baud Communauté.

Baisse de la production de déchets

- Baisse des tonnages en déchèteries de 55% (71% pour les gravats) entre 2021 et 2023.
- **Les déchets non valorisables ont baissé de plus de 60%** entre 2017 et 2023 pour atteindre 73.1kg/habitant soit une des productions les plus faibles de France.
- Le tri des emballages a augmenté de presque 120% entre 2017 et 2023.



Vers une convergence progressive des tarifs

Les ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées urbaines permettent d'assurer la qualité de l'eau des rivières et de la ressource en eau potable.

Afin de pouvoir financer le renouvellement des installations d'assainissement collectif (stations de traitement des eaux usées non conformes et canalisations défectueuses avec également la modernisation des postes de relevage), leur entretien et leur maintenance, la réglementation exige des collectivités d'assurer ces dépenses par des redevances annuelles.

Jusqu'à présent, une tarification était établie au niveau de chaque commune pour permettre cet équilibre financier. Afin de respecter la réglementation et d'exercer une solidarité territoriale, une convergence des tarifs a débuté en 2023 visant à obtenir d'ici quelques années un tarif identique et harmonisé sur l'ensemble des communes pour lesquelles Baud Communauté assure ces services.

Les redevances sont représentées sur les factures d'assainissement avec une part fixe (l'abonnement au service) et une part variable (sur les volumes consommés) sur les six communes du territoire. Elles vont évoluer annuellement et progressivement. Les

abonnés vont donc voir, lors des prochaines années et selon leur commune de résidence, les montants unitaires de référence changer, soit à la hausse, soit à la baisse.

À ces évolutions, doivent s'ajouter l'inflation et la crise énergétique qui affectent fortement ce type de services. L'augmentation des coûts de l'énergie et des produits de traitement imposent à notre collectivité d'adapter ses recettes pour faire face à ces dépenses.



Pour les personnes qui le souhaitent, il existe des possibilités d'échelonnement de paiement pour les factures. **Il est nécessaire de prendre contact directement avec le Trésor Public de Pontivy.**



Culture



Ludovic Guillemette
Adjoint vie locale

Le Cosy Le Cosy Tiers-Lieu Médiathèque

LES COLLECTIONS

Nous continuons à développer nos collections avec 4 temps d'achat dans l'année. Des livres neufs vous attendent.

Nous avons en rayon 2600 documents. Nous sommes en lien avec le réseau médiathèque Médiante et avec la médiathèque départementale pour toutes vos réservations.



Le Cosy collection



☛ 56 activités dans l'année
plus de 700 participations.



Travail sur Paris au Cosy



Lecture au Cosy



Classes au cosy

LES ACCUEILS DES SCOLAIRES

Les 5 classes de la commune ont toutes été accueillies au COSY une fois par mois. Autour de lectures, d'animation sur les jeux olympiques et Paris.

• Les incorruptibles : ils ont voté

Les enfants de l'école La Fourmilière se sont rendus aux urnes dans le cadre du vote des Incorruptibles 2024. Il s'agissait pour toutes les classes de voter pour leurs livres préférés. Deux temps de lectures ont été organisés en amont à la médiathèque.

La sélection des Incorruptibles est bien sûr disponible dans les rayons de votre médiathèque.



Le vote des incorruptibles



Le vote des incorruptibles



LES ANIMATIONS

L'équipe du Cosy est heureuse de vous concocter un programme d'animations varié et de qualité.

Grâce au budget alloué par la municipalité 4 ou 5 activités sont proposées par mois. Elles sont pour tout public.

➔ Plus d'info : 02 21 26 00 01



Archéologie en août



Atelier origami



Activité tir à l'arc

UN GRAND MERCI !

Merci à toute l'équipe de bénévoles pour leur investissement.

Merci aux habitants d'avoir animé les randonnées, les bracelets brésiliens, Tai Chi, dentelle, laine cardée, staurotides...

Merci pour les dons de livres et les échanges littéraires.

Merci aux adolescents de la commune pour leurs coups de main réguliers pour le rangement des livres.

Merci pour ce beau partage, et cette richesse.



Une partie des bénévoles



Musique avec Fred



Terrasse cosy



Randonnée d'avril

“

Horaires d'ouverture

Mardi - 16h à 18h

*Mercredi - 10h à 12h
& 14h à 18h*

Vendredi - 14h à 18h

Samedi - 10h à 12h

L'adhésion est gratuite

Contact

*mediatheque@lcn56.bzh
ou tél 02 21 26 00 01*

”

Festival l'échappée Une belle parenthèse pour s'échapper

Un festival à taille humaine qui nous a offert de beaux spectacles à deux pas de chez nous. Nous avons tous été curieux, les salles étaient comblées. Nous avons aussi été généreux dans notre accueil, notre envie de partage. Les enfants de la commune étaient fiers mais stressés de se produire sur scène. Il y a eu des rires, de la joie, de la danse, des émotions...

« Encore un grand merci pour votre participation à cette échappée Chapelneuvoise. »
Marina et Géraldine Pole culture tourisme de Baud communauté



Fest-noz Fest Noz pluvieux, Fest Noz heureux

Ni la pluie ni l'orage n'ont réussi à décourager les irréductibles danseurs. Malgré l'orage une partie des danseurs est restée pour danser d'abord sous la pluie puis dans la salle multifonction. Les groupes ont révisé leurs prestations. Pas si simple de s'adapter au dernier moment. Mais la soirée fut agréable, avec un goût de veillée familiale. Des améliorations seront apportées l'année prochaine côté organisation. On espère que la météo sera de la partie en 2025.

FEST NOZ

Landat-Moisson / Iskis
La Mézanj / Braan
Bothua-Quillay 2.0

Samedi 31 Août

19h - 21h : Apéro- musical
21h - 1h : Fest Noz

Entrée gratuite / Buvette/ Restauration
Terrain extérieur salle multifonction

La Chapelle Neuve

Cadre de vie

Chemin de randonnée

LE CHEMIN DU ROH DU EST OUVERT
(12 KM)

Le chantier retardé par la tempête de novembre 2023, le chemin a pu accueillir ses premiers randonneurs. L'entretien des chemins de randonnée est une compétence des services de Baud communauté que nous tenons à remercier. Nous remercions aussi les participants des chantiers nature. Ce chemin met en valeur notre territoire, forêt, fontaine, mégalithes...



Point Poste

Que vous soyez un particulier, un professionnel ou une entreprise, **venez découvrir tous les services proposés par votre point La Poste Relais à l' EDEN CAFE.**

Pour réaliser vos envois de courrier, colis, lettre recommandée ou encore l'achat de timbres, Caroline vous accueille aux horaires d'ouverture de l'Eden Café.



Dépôt de pain

Caroline peut vous fournir du pain, il faut le commander

à l'EDEN CAFE au 02 97 08 91 42.

Attention le week-end L'EDEN CAFE ouvre ses portes à 11h le samedi et est fermé le dimanche.



Dolmen-roh



Vallée du Blavet



Circuit Goyardon - Alexandre Lamoureux©

Plan Communal de Sauvegarde

Un plan communal de sauvegarde est en cours d'élaboration sur la Chapelle Neuve. Celui-ci a pour but, de favoriser l'alerte à la population, l'entraide et l'assistance aux différents intervenants extérieurs comme la gendarmerie, les pompiers, le réseau électrique et les services de l'eau.

Toutes personnes, qui le souhaitent, dans leur domaine de compétence, peuvent venir s'inscrire à la mairie et nous les recontacterons ensuite.



Concours des maisons fleuries

Difficile en cette année pluvieuse d'avoir un jardin fleuri. Le manque de soleil n'a pas arrêté nos concurrents cette année. Ce concours vise à saluer et récompenser les actions menées par les habitants en matière de fleurissement, d'embellissement du village et d'amélioration du cadre de vie. Il est libre, gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune.

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES CHANGE.

En effet, les membres du jury se sont déplacés 3 fois dans l'année pour visiter les jardins, façades et décoration de vos maisons. Une nouvelle grille de notation a aussi été établie avec des thématiques comme la pratique écologique, la mise en scène, les diverses floraisons, la taille, afin d'évaluer au plus juste les candidats.

RÉSULTATS DU CONCOURS

Façade de maison

1^{ère} Mme Pernot Joëlle

Espace jardiné sur cours

1^{er} Mr et Mme Dumont Bernard

2^{ème} Mme Guillo Yvette

3^{ème} Mr et Mme Collier Pierre

Jardin paysager

1^{er} Mr et Mme Derian Roger

2^{ème} Mr et Mme Sanchez Daniel

3^{ème} Mr et Mme Le Bouler Gérard

4^{ème} Mme Drouin Denise

Le concours est ouvert à toute la population de la Chapelle Neuve, alors, si vous avez la main verte et souhaitez nous rejoindre, inscrivez-vous.

Les inscriptions seront faites en début d'année 2025.



“

Structuration de la vie associative

Notre commune compte une douzaine d'associations. Elles créent de la vie et du lien social. Toutes organisent ateliers, réunions, conférences, entraînements, fêtes et bien d'autres animations encore. Cette année la commission vie locale a souhaité structurer la réservation des créneaux de la salle multifonction et anticiper sur le calendrier des fêtes. Les associations ont joué le jeu. Ainsi un planning a été établi pour la salle multifonction. Il est affiché dans la salle afin que chacun en prenne connaissance.

Cette organisation permet d'avoir une vision à plus long terme, de faciliter la communication entre les services de la mairie et les associations.

”



Noël à la Chapelle Neuve

Laissons-nous emporter par la magie de Noël et prenons le temps de nous poser et profiter de nos proches. La période de Noël est une parenthèse enchantée dans l'année. Elle permet aux familles de se retrouver pour célébrer ensemble Noël

BOITE AUX LETTRES DE NOËL ET DÉCORS DE NOËL

Cette année de nouvelles décorations de Noël ont été installées dans la commune. Entre autres de nouvelles illuminations LED et des décors fabriqués par les ados de la commune. Pour agrémenter les nouvelles décorations de Noël, pour maintenir la magie de l'esprit de Noël dans la commune, la municipalité a installé une boîte aux lettres du Père Noël devant la salle polyvalente. Inaugurée en décembre 2023, la boîte aux lettres a été entièrement réalisée par Dominique et les jeunes ados de la commune. Les enfants de La Chapelle Neuve ont été nombreux à déposer leur missive et le Père Noël est venu ouvrir sa boîte quelques jours avant Noël... avec l'aide de ses lutins. Tous les enfants ont reçu une réponse du Père Noël (pour ceux qui avaient déposé leur lettre à temps et qui avaient indiqué leur adresse). Nous espérons que celui-ci a pu gâter tous les enfants et nous lui donnons rendez-vous dans un an !



CONCOURS DE DÉCORATIONS ET CONCOURS DE DESSIN

Il y en a eu pour tous les âges. Les enfants ont sorti leur trousse de feutres afin de réaliser un beau dessin. Les adultes de leur côté peaufinaient leur décoration en vue du concours de décorations de Noël. Le concours a eu un vif succès avec 25 dessins dans 3 catégories d'âges différents. Organisé par le Cosy, ce concours avait pour récompense un livre. Côté adultes les participants ont mis des étincelles dans les yeux du jury. Merci à tous, votre participation permet de mettre de la magie de Noël dans la commune.



Communication

Rappel rapide des différents moyens de communication



SITE WEB :
www.lachapelleneuve56.fr

➤ Important : Les bulletins municipaux, P'tit Nevez et comptes rendus de conseils municipaux y sont archivés.

FACEBOOK :
Commune de la Chapelle Neuve



LE P'TIT NEVEZ :
Il paraît tous les trois mois et relate la vie quotidienne.

LE BULLETIN COMMUNAL :
il paraît une fois par an, en janvier.

LE PANNEAU LUMINEUX :
Vous y trouverez les grands rendez-vous.



CRÉATION DU LIVRET D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS.

Dans ce livret on retrouve, **les informations essentielles**, (horaires, liste des associations, les démarches administratives, les écoles, la médiathèque, la gestion des déchets...) Autant d'informations essentielles lorsqu'on arrive dans une nouvelle commune. Pour plus de facilité ce livret sera imprimé à la demande en mairie car les informations changent régulièrement.

“

A VENIR POUR 2025 :
GRILLAGES D'AFFICHE
EN ENTRÉE DE BOURG

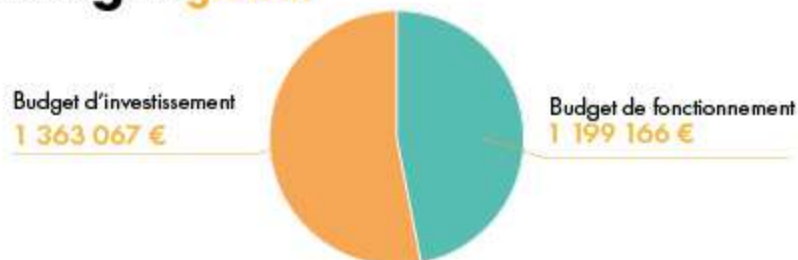
Pour faciliter l'installation de banderole, de panneaux et d'affiche, **deux grilles d'affichage ont été installées à chaque entrée de bourg.**

”

Finances

Cette présentation est un récapitulatif du budget 2024. Le prochain budget portera d'avantage sur les investissements en matière de patrimoine communal, foncier et équipements indispensables au bon fonctionnement de la commune et de son Avenir. Nous y travaillons pour vous, pour tous. Bonne et heureuse année 2025.

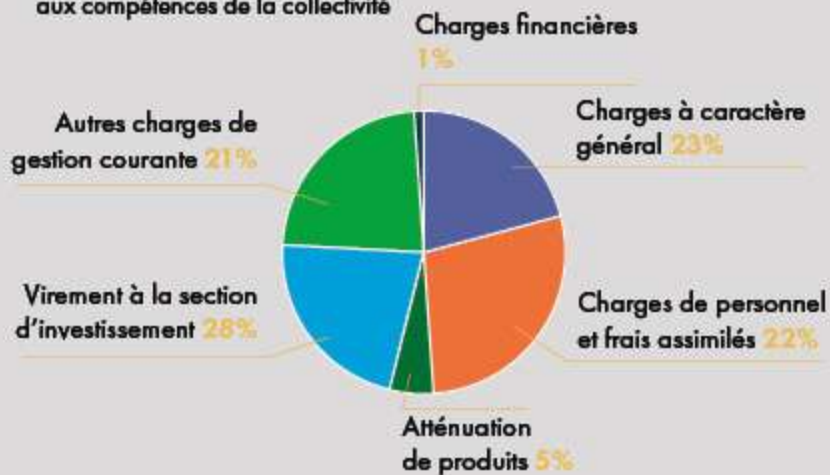
Budget global



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 1 199 166€

Elles sont liées au fonctionnement courant de la collectivité et regroupent principalement :

- Les frais de rémunération du personnel
- Les dépenses d'entretien et de fourniture
- Les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité

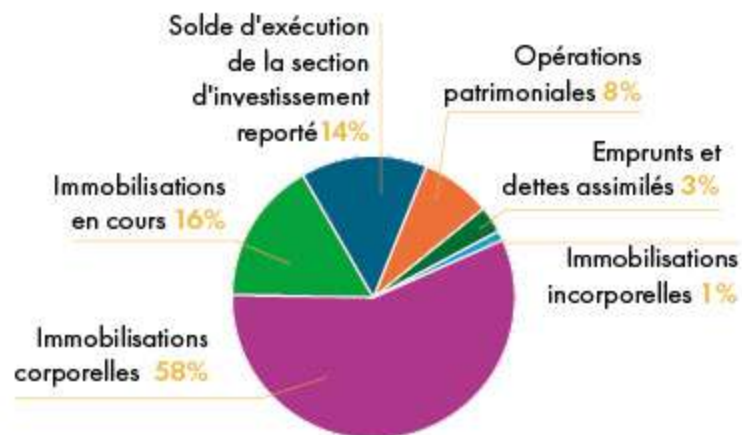


LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 1 363 067,39€

Elles concernent principalement :

- Les projets de la commune
- Les programmes récurrents (entretien du patrimoine communal, acquisitions mobilières et réparations importantes)
- Les remboursements d'emprunt

Une immobilisation corporelle est définie comme une chose sur laquelle s'exerce un droit de propriété.



Une immobilisation corporelle se répartit au bilan, lorsqu'elle est terminée, sous les rubriques suivantes :

- terrains (y compris agencements et aménagements des terrains) ;
- constructions ;
- installations techniques, matériel et outillage industriels ;
- autres immobilisations corporelles ;
- et, lorsqu'elles ne sont pas terminées, sous la rubrique :
- immobilisations en cours.



Géraldine
Bernardon-Guguin
Adjointe
Économie et Finances

PRINCIPAUX PROJETS STRUCTURANTS

Tiers-Lieu
City Park
Grillage et portail de l'école Publique
Travaux de la garderie
Pont de Kerizac
Éclairage public

Travaux



Stéphane Hurpeau
Adjoint aux travaux
et aménagement du
territoire

City Stade

Bien plus qu'un phénomène de mode, nous espérons que le city stade trouvera sa place dans le quotidien des Chapelle Neuvois. Vous ne l'avez pas encore testé, son installation a eu lieu en octobre 2024. **Il se trouve à proximité du stade de foot.**



Ecole Publique

Le grillage et le portail ont été changés.

Villa Family

Une étude avec SOLIHA (syndicat mixte) est en cours pour envisager **de futures utilisations de ce bâtiment.** (Salle de réunion, cabinet médical, Maison assistantes maternelles, logement...)

Pont de Kerizac

La fin des travaux approche, la chaussée a été refaite, se sera le tours des accotements en début d'année.

Eclairage public

Cette année des remplacements d'éclairage extérieur ont été effectués dans le but de favoriser la sécurité des déplacements, des personnes et des biens et le confort des usagers sur l'espace public ou privé.



LOTISSEMENT DE LA FONTAINE

Un éclairage public solaire autonome a été installé à l'arrière de l'église sécurisant ainsi l'accès au lotissement.

Du radon Chez Moi ?

Le diagnostic se déroulera de novembre 2025 à avril 2026. Vous pouvez dès aujourd'hui vous inscrire en mairie pour participer à cette opération. Des actions de sensibilisation seront organisées par la municipalité.



Garderie

FIN 2024, DES TRAVAUX ONT EU LIEU À LA GARDERIE.

En effet un diagnostic Radon a été effectué sur tout l'établissement scolaire, il a montré que le taux de la pièce de la garderie était élevé. Dans un premier temps, des mesures ont été prises pour diluer le radon dans l'air en améliorant la ventilation de la pièce. Dans un second temps, des travaux ont été entrepris pour améliorer l'étanchéité du sous-sol afin de limiter l'entrée du radon venant du sol et améliorer la ventilation du sous-sol.

☛ Un détecteur de radon mobile a été acheté pour surveiller le taux de radon sur l'ensemble de l'établissement.

“

A venir côté travaux...

- Rénovation église notamment le vitrail
- Local des Services techniques, rachat de hangar ou construction d'une nouvelle structure
- Abattage des Douglas qui se trouvent à coté du terrain de tennis
- Revente du bois à la scierie
- Utilisation d'une partie du bois pour des aménagements de plantations.
- Engazonnement d'une partie du cimetière.

”

Solidarité



Véronique Matel
Adjointe affaires
scolaires Pédagogique
et solidarité

Repas des aînés

Dimanche 07 avril, 70 personnes se sont réunies à la salle polyvalente. Repas gastronomique et bonnes saveurs, petit verre de vin, desserts savoureux, nos aînés ont apprécié cette journée conviviale et festive qui s'est poursuivie en musique et chansons. Pour certains, quelques pas de danse aux rythmes du musicien, ont terminé l'après-midi dans la bonne humeur. Nos doyens Mélanie COLLETER et Alexis LE BOULER ont été mis à l'honneur et ont reçu un panier.

Paniers solidaires : les personnes en maison de retraite ou ne pouvant être présentes pour raison de santé, se sont vu offrir également un panier gami.



Livraison de livres à domicile.

Envie de lire, mais ce n'est pas possible de vous déplacer. N'hésitez plus on vient vous voir. Pour un choix de magazines, romans, polars... On passe livrer vos livres à la maison. Service gratuit proposé par la médiathèque de La Chapelle neuve. Un rendez-vous sera pris par Roseline de la bibliothèque pour connaître vos goûts et vos envies.

SERVICE GRATUIT

Téléphoner au 02 21 26 00 01

France Services

Nouvelle permanence AGIRC ARRCO

Point sur la carrière, information sur les droits et les démarches en lien avec la retraite complémentaire et les dispositifs pour bien vivre sa retraite. **Sur rdv le jeudi selon planning**

CONTACT : 09.70.66.06.60

Le planning et les différentes permanences sont à retrouver sur notre site internet baud-communaute.bzh

À NOTER DANS MON AGENDA

La prochaine réunion d'information retraite aura lieu le Jeudi **30 janvier 2025** à l'auditorium de Baud.

Portrait



Mélanie

100 ans

Je suis née le 23 novembre 1924 à Saint Quidy. Nous étions 4 enfants à la maison, Marie ma grande soeur, née en 1920, Robert en 1926 et mon petit frère Jean en 1931.

Je suis entrée à l'école catholique de mon village réservée aux filles à l'âge de 6/7 ans jusqu'au certificat d'étude à 14 ans.

Je garde un très bon souvenir de mon institutrice, Mlle Camille qui était très douce et très gentille.

Quand je parlais avec mes copines à l'école, nous nous arrêtions devant les maisons d'autres amies et s'il y avait une croix tracée à la craie par terre, ça voulait dire qu'elles étaient déjà parties à l'école du coup, pas besoin de les attendre.

Ma mère était de Plumelin et mon père, de La Chapelle Neuve. J'ai rencontré mon mari Lucien à l'âge de 20 ans lors d'un bal à la salle Pedronno.

Mon père ne voulait pas que j'aille au bal avant, alors que toutes mes copines y allaient.

Nous nous sommes mariés en 1946 à La Chapelle Neuve et nous avons acheté la maison de la gare en 1952. Le train a cessé de circuler à La Chapelle Neuve entre 1942 et 1944.

Lucien était sabotier puis a travaillé chez Le Couviour à Pluvigner.

J'ai fait des ménages dans les maisons voisines et 13 ans dans la même famille.

Ensuite, j'ai été travailler chez LERIAL à Locminé pendant 10 ans.

Nous avons 3 enfants :

Jean-Yves en 1947 qui habite à Theix, Michel en 1948 qui habite Tinteniac et Anne-Marie en 1956 qui habite également à Theix.

Quand Lucien est décédé en 1987, j'ai décidé de passer mon permis de conduire pour être indépendante pour aller faire les courses. Et j'adorais conduire. Mais j'ai dû y renoncer à 90 ans hélas.

A ce jour, j'ai 8 petits enfants dont 2 qui vivent en Australie et 10 arrière petits enfants que je vois régulièrement.

J'aurai 100 ans cette année et je vais passer cette journée mémorable, entourée de toute ma belle et grande famille.



A.W. 4. LA CHAPPELLE-NEUVE — Un coin du Bourg



LA CHAPPELLE-NEUVE — Le principal Bd



Jeunesse



Animation jeunesse Carnaval : « les Jeux Olympiques »

Le thème du carnaval coulait de source, les vêtements de sport ont pour une fois servi de déguisement. Deux petites « Phryges » étaient présentes en avant-première des JO de Paris. Une cinquantaine de personnes ont constitué le défilé. Celui-ci a fait un arrêt devant l'Eden Café pour une distribution de bonbons. Très attendue des enfants cette journée a ensoleillé la commune. La joie et la bonne humeur étaient de la partie. Les décorations de cette journée ont été réalisées en atelier lors des vacances d'Avril.



Halloween

Ils étaient très nombreux en ce dernier jour d'Octobre à vivre dans le monde Halloween, sans compter les parents qui les avaient accompagnés, certains d'entre eux ayant même joué le jeu jusqu'au bout avec des tenues qui ne les mettaient pas en valeur. Quand on est adulte ce n'est pas tous les jours qu'on peut s'amuser à faire peur sans être pris pour un « fou ». Les premiers enfants sont arrivés déguisés vers 14h30, pour profiter des ateliers créatifs, sculpture de citrouilles, et atelier pâtisserie. Ensuite, les sorcières, diables, monstres, ont défilé dans les rues de la commune pour la chasse aux bonbons. On s'est bien amusés, la joie des enfants était communicative.

Recensement 16 ans



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Une **attestation** vous sera remise. Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

L'**attestation est obligatoire** entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Le recensement peut être effectué à la mairie de la commune d'habitation ou en ligne en se munissant de :

- ↪ la carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- ↪ du livret de famille à jour ;
- ↪ d'un justificatif de domicile (en mairie uniquement).

Argent de poche

« On travaille tout en s'amusant et en aidant les agents de la commune »
Lise



Pour cette troisième édition, **10 adolescents se sont impliqués dans le dispositif argent de poche.**

Le dispositif crée la possibilité pour des adolescents de 14 à 17 ans d'effectuer des missions de proximité participant



Décor de Noël



Entretien des bâtiments communaux et des écoles



Entretien des allées du cimetière



à l'amélioration de leur cadre de vie, à l'occasion des vacances scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15 € par mission de trois heures. **Les missions de cette année 2024**, l'embellissement du cadre de vie (entretien des espaces

verts, propreté des espaces publics), à l'entretien des bâtiments communaux et des écoles, création de décors de Noël.

Merci à tous, pour cette bonne ambiance et rendez-vous l'année prochaine.



Véronique Matel
Adjointe affaires
scolaires Péri-scolaire
et solidarité

Restaurant scolaire

La restauration collective est un secteur important de nos systèmes alimentaires qui a l'objectif de proposer des repas sains et de qualité au plus grand nombre. Suite à la loi Egalim, les collectivités qui en ont la gestion doivent limiter leurs impacts environnementaux et offrir une juste rémunération à tous les acteurs qui interviennent dans l'élaboration des repas. La loi Egalim demande 50% de produits de qualité et durable (local labellisé, bio) dont 20% bio.

Notre chef Virginie Leleu est attentive à développer l'approvisionnement en produits locaux, de qualité notamment ceux issus de l'agriculture biologique. Elle développe une démarche de qualité et de proximité avec les producteurs. Aujourd'hui elle nous présente trois d'entre eux :

“ « A la cantine, je travaille avec des producteurs locaux, Je voulais vous présenter déjà 3 d'entre eux.
 La vogue paysanne à Pluvigner qui me fournit en légumes bio de saison.
 La ferme O'Cebon à Camors qui me fournit en yaourts, riz au lait, lait, crème fraîche... N'hésitez pas à aller leur rendre visite dans leur boutique qui se trouve au centre bourg de Camors.
 L'atelier du pain à Plumeliau-Bieuzy qui me fournit en pain bio et lentilles vertes bio.
 Je continue évidemment mes recherches afin d'être au plus près de nos producteurs.
 La loi egalim met en avant le gaspillage alimentaire, c'est pourquoi, je lance, un an sur deux, des défis à nos petits champions. L'année dernière, nous avons fait les olympiades de l'anti-gaspillage. Une grande réussite. » Virginie Leleu ”



**70 repas
par jour**



**100 % cuisinés
sur place**



**54 % en bio
et local labellisé**



Restauration scolaire



« A la cantine, je travaille avec des producteurs locaux. Je voulais vous présenter déjà 3 d'entre eux : La vague paysanne à Pluvigner qui me fournit la farine, la ferme O'Cebron à Camors qui me fournit les légumes, et la ferme de Plumelieu-Bieuzy qui me fournit les œufs. Je continue évidemment mes recherches afin de réduire le gaspillage alimentaire. Le portail familial est à disposition de dernière, nous sommes à votre disposition pour les inscriptions au restaurant scolaire. » Virginie

Pour rappel, toutes les familles doivent désormais utiliser cet espace en ligne afin d'inscrire leurs enfants mais également notifier leurs absences. Aucune inscription par mail, par téléphone ou par papier ne sera prise en compte. Pour les familles qui rencontrent des difficultés avec l'outil, merci de nous adresser en mairie afin que nous puissions résoudre vos problèmes.



70 repas par jour
100% cuisiné sur place

Les enfants qui visitent les bibliothèques de proximité ont une qualité de vie améliorée.

Projet souffleur d'histoire

Projet mené par le relais petite enfance de Baud Communauté. Nous sommes fiers que les assistantes maternelles de la commune aient participé activement.

C'EST QUOI « SOUFFLEUR D'HISTOIRE » ?

Les bibliothécaires des 7 médiathèques du territoire de Baud Communauté se sont rencontrés et ont effectué une sélection de livres 0-3 ans.

Les assistantes maternelles ont emprunté ces livres, les ont lus aux enfants. Elles ont ensuite commenté les livres et établi un classement. Tous les livres ont été mis en valeur dans chaque bibliothèque, et seront bientôt disponibles pour le grand public.



- OBJECTIFS DU PROJET**
- Mettre en lien les assistantes maternelles et les bibliothécaires.
 - Apporter de nouveaux outils de lecture
 - Mettre en valeur le métier d'assistante maternelle.
 - Promouvoir la lecture auprès de très jeunes enfants.

École "La Fourmilière"

Une Année Riche en Découvertes et en Engagements

À l'école publique de la Fourmilière, les élèves ont entamé une nouvelle année scolaire placée sous le signe du développement durable, de l'eau et de la biodiversité. Ces thématiques permettent aux enfants de découvrir et de comprendre les enjeux environnementaux tout en s'impliquant activement dans la préservation de leur cadre de vie.

WORLD CLEAN UP DAY : UNE ACTION ÉCO-CITOYENNE

Dès la rentrée, les élèves, armés de gants et de sacs, ont parcouru les rues et les espaces verts de La Chapelle Neuve pour ramasser les déchets. Cette action a été l'occasion de **sensibiliser les enfants à l'importance de réduire les déchets et de protéger les espaces naturels.**

L'EAU AU CŒUR DES APPRENTISSAGES

L'association **Blavet Terres et Eaux**, soutenue par la commune, a proposé plusieurs interventions pour éduquer les élèves à la gestion de l'eau, ressource précieuse et fragile. À travers un jeu de piste, cette aventure ludique a permis de découvrir les différentes étapes de traitement de l'eau, depuis son rejet jusqu'à son retour dans le milieu naturel, tout en abordant des notions de pollution et de responsabilité environnementale.



EXPLORATION DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE : LA MULETTE PERLIÈRE À L'HONNEUR

Le jeudi 17 octobre, les élèves se sont rendus au Tellene pour une activité de pêche à pied.

Ce fut l'occasion d'observer les larves d'insectes aquatiques et d'approfondir leurs connaissances sur les écosystèmes d'eau douce. **L'espèce emblématique de cette sortie était la mulette perlière**, une espèce protégée dont l'étude sera au centre de leurs recherches cette année.

Les enfants ont appris à identifier cet étonnant mollusque et à comprendre son rôle crucial dans la préservation de la qualité de l'eau.



VOYAGE AVEC CAPTAIN DARWIN ET VICTOR : À LA DÉCOUVERTE DE L'ÉVOLUTION ET DE LA BIODIVERSITÉ

La classe s'apprête à embarquer pour un voyage passionnant avec Captain Darwin et Victor, deux personnages qui guideront les élèves à travers les méandres de l'évolution des espèces et de l'histoire de la biodiversité.

Ce projet pédagogique permettra aux élèves **d'approfondir leur compréhension du vivant, tout en développant leur esprit critique et leur curiosité.**



UN ENGAGEMENT COMMUN POUR LA RÉUSSITE DES PROJETS

L'ensemble des projets de l'année n'aurait pu voir le jour sans le soutien précieux de la commune, de la communauté de communes, de l'Amicale laïque et des actions de l'école. Ces partenaires permettent aux élèves de vivre des expériences enrichissantes et de s'ouvrir au monde qui les entoure. **Grâce à cet engagement collectif, une belle année scolaire s'annonce, riche en découvertes, en apprentissages et en moments de partage.**

Les élèves sont enthousiastes, l'ambiance est au travail, et les projets ne manquent pas ! Nous remercions chaleureusement tous ceux qui participent à faire de cette année un succès. Ensemble, continuons à construire un avenir plus respectueux de notre environnement et des générations futures.



École Notre Dame



Notre école est une école catholique, familiale et dynamique de 3 classes, qui a pour objectif l'épanouissement de chaque élève au niveau scolaire, affectif et relationnel. A travers diverses activités citoyennes et actions de solidarité, sportives et culturelles, les élèves peuvent s'exprimer et découvrir de nouveaux domaines avec pour but de les partager avec leurs camarades. Dès la maternelle, et ce depuis plusieurs années, les élèves bénéficient de séances d'anglais hebdomadaires avec leur enseignante, habilitée à l'enseignement de cette langue.

LA PÉDAGOGIE MONTESSORI À L'ÉCOLE

C'est une pédagogie individualisée qui s'adapte à chaque élève en fonction de ses besoins et de sa progression. Le but est d'acquérir et de développer de l'autonomie. La classe s'organise en quatre secteurs, qui reprennent les **4 grands domaines** : le **langage**, les **mathématiques**, la **vie sensorielle** et la **vie pratique**. Dans chaque domaine, et pour acquérir toutes les compétences, les élèves s'appuient sur de multiples ateliers. La base de cette pédagogie est la manipulation. La classe maternelle est complètement équipée à la pédagogie et la classe des CP-CE1-CE2 l'est en grande partie également.



« RACONTE-MOI UNE HISTOIRE ! »

Notre projet pédagogique de l'année s'oriente cette fois vers la littérature et s'intitule « Raconte-moi une histoire ! ».

Chaque trimestre sera consacré à un thème en particulier. Le premier trimestre était consacré aux histoires vraies, biographie et autobiographie. Au cours du deuxième trimestre, nous découvrons les histoires inventées, contes et légendes. Enfin, le troisième trimestre sera consacré à la bande-dessinée.

La lecture prend donc une place encore plus importante à l'école cette année et les élèves sont aussi invités à se raconter des histoires entre eux. Chaque semaine, des élèves lecteurs, dès le CP et parfois même la grande section, préparent une lecture de leur choix qu'ils présenteront à un de leurs camarades. Quelle fierté de pouvoir se raconter des histoires les uns les autres !

Différents professionnels interviendront prochainement à l'école auprès des enfants : conteur, auteur, illustrateur, afin de leur raconter des histoires, mais aussi partager leur expérience et leur expliquer les coulisses de leur métier.

Nous poursuivons les ateliers mensuels à la médiathèque grâce à Roseline qui nous propose des lectures et des ateliers en lien avec notre thème d'année. Régulièrement, les élèves sont invités à explorer les rayons de la médiathèque et emprunter un livre.

SPORT À L'ÉCOLE

Le sport garde une place importante à l'école et les élèves bénéficient de l'intervention de différents éducateurs en lien avec les clubs et structures des communes aux alentours : séances de natation à la piscine Tri'Eau de Baud pour les élèves du CP au CM2, séances de handball en partenariat avec le club de Baud Locminé Handball pour les élèves de CP-CE1-CE2 et séances de rugby pour les élèves de CE2-CM1-CM2 avec le club de rugby de Grand-Champ. Ces deux dernières interventions donneront lieu à des tournois de hand et de rugby fin mai, avec les écoles catholiques du réseau de Locminé.

De plus, en partenariat avec l'UGSEL Morbihan, nous empruntons différents matériels tout au long de l'année, afin de faire découvrir de nouveaux sports aux élèves, dès la maternelle : course d'orientation, tir l'arc, cross québécoise, baseball, kin-ball, cardioball, modules de motricité... Les propositions varient tout au long de l'année.



LES ÉCHANGES ENTRE LES CLASSES

Une à deux fois par période, entre les vacances scolaires, **les élèves des trois classes se retrouvent pour vivre trois ateliers sur un thème commun.** Sport, cuisine, art, littérature, sciences... les domaines d'apprentissage varient tout au long de l'année afin de développer la curiosité des élèves. Des partenariats entre petits et grands se créent afin de favoriser le vivre ensemble à l'école.

LES CLUBS

Dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires (APC), en plus d'un groupe de travail, nous proposons à chaque période un ou deux clubs aux élèves de la grande section au CM2, afin d'approfondir ou de découvrir de nouvelles choses. Les élèves choisissent en début d'année un ou deux clubs auxquels ils souhaitent participer.

Au programme cette année : **sport, jeu de rôles, théâtre, couture, informatique, dessin et exploration de la nature.**

Les productions de chaque club sont présentées à tous les autres élèves lors des temps de rassemblement au retour de chaque période de vacances scolaires.



L'ÉCOLE ET LA NATURE

Les élèves de maternelle et de CP-CE pratiquent régulièrement des demi-journées d'école dehors. Ils partent à la découverte de la commune et se posent régulièrement au bord du Tarun afin de réaliser divers ateliers.

Les élèves de CE2-CM travaillent cette année en partenariat avec « Blavet Terres et Eaux » afin de comprendre le trajet de l'eau dans la nature environnante et de l'eau disponible dans nos habitations. Pour cela, après

quelques explications sur le bassin versant du Blavet, les élèves ont participé à un jeu de piste dans la commune pour repérer différents endroits où nous trouvons de l'eau.

Puis, nous sommes allés observer la biodiversité de la rivière : végétaux et animaux, afin de repérer les indices d'une eau de qualité. Enfin le travail se poursuivra bientôt avec la création d'un panneau pour la commune, exposant comment préserver la qualité de l'eau autour de nous.

Quelques temps après la rentrée, nous avons aussi accueilli Flocon, la nouvelle lapine de l'école !



Les élèves ont pu choisir son nom et apprennent peu à peu à la découvrir et à en prendre soin.

Flocon est aventurière ! Elle aime partir à la découverte de toutes les cachettes possibles de l'école ! Alors pour le moment, elle ne part pas encore à l'aventure chez les familles le week-end, mais cela ne devrait pas tarder !



PORTES OUVERTES

Pour découvrir l'école, l'équipe et nos projets, vous pouvez venir à notre rencontre lors des portes ouvertes **le samedi 1^{er} mars, de 10h à 12h**

Communication

☛ **Suivez notre page Facebook !** Vous y retrouverez les temps forts vécus à l'école ainsi que diverses informations. Rejoignez-nous sur la page : Ecole Notre Dame - La Chapelle Neuve !

Contact

Chef d'Établissement : Adeline BENOIT
Tél : 02.97.27.22.87
Mail : eco56.nd.la-chapelle-neuve@e-c.bzh

Amicale Laïque

de l'école publique La Fourmilière

L'assemblée générale a eu lieu le 14 septembre dernier et un nouveau bureau a été élu :

Présidente: Mathilde Labarre

Vice-Présidente : Aude Roberdel

Trésorier: Guillaume Roberdel

Secrétaire : Claire Ignace

Secrétaire adjointe : Sandra Leprat

Pour cette nouvelle année scolaire 2024/2025, voici quelques idées de ventes ou de manifestations à organiser pour aider au financement des sorties et projets pédagogiques.

Octobre	Vente de gâteaux lors de « la grande lessive »
Novembre/décembre	Vente de sapin et petit marché de Noël
Janvier/février	Plat à emporter (à déterminer)
Mars/avril	Après-midi jeux de société et/ou jeux extérieurs
Juin	Kermesse et tombola samedi 28 juin 2025



Quelques membres du bureau et membres actifs de l'association de parents

VOUS POUVEZ NOUS
CONTACTER

✉ al56500@yahoo.fr

✉ Amicale laïque, 17 rue du tilleul
56500 La Chapelle-Neuve

✉ ou rejoignez-nous sur notre page
Facebook : Amicale laïque La Fourmilière
Les membres du bureau

L'association APEL

de l'école Notre Dame de la Chapelle Neuve

L'association APEL de l'école Notre Dame de la Chapelle Neuve se mobilise chaque année pour soutenir les projets de l'école privée, accueillir et représenter les familles, ou encore les accompagner dans leur mission éducative.

Lors de l'assemblée générale de septembre 2024, un bilan des actions 2023/2024 a été réalisé :

Vente de potirons et butternuts à la sortie de l'école le vendredi

Vente de pizza en octobre 2023

Vente de sapins de Noël avec Point Vert de Baud

2^e marché de Noël pour l'APEL en décembre 2024 avec 11 stands de producteurs et artisans locaux, distribution de cadeaux pour les élèves et photos avec le Père-Noël

Vente de plats à emporter en avril 2024 en partenariat avec la boucherie Limousine de Locminé

Kermesse du 9 juin 2024 : Plus de 200 repas préparés, plat unique réalisé par le Makaira, nombreux stands de jeux...

Grâce aux bénéfices, l'APEL a pu participer au financement des sorties scolaires ou encore du matériel pédagogique pour les 3 classes.

Pour cette année scolaire 2024/2025, ces ventes et manifestations devraient être reconduites.

Le marché de Noël s'est déroulé le samedi 14 décembre 2024. La kermesse quant à elle aura lieu le dimanche 22 juin 2025.



Les membres du bureau de l'Apel sont les suivants :

- Présidente : Perrine Herblot

- Vice-Présidente : Adeline Sérandour

- Trésorière : Henriette Deconinck

- Trésorière adjointe : Emilie Brézillon

- Secrétaire : Harmonie Dallois

- Secrétaire adjointe : Sandrine Nespolo

Il est noté que de nombreuses familles de l'école ont adhéré à l'APEL cette année, marquant leur soutien à l'association.



Association

Le Lien

Bientôt l'anniversaire de LIEN ... 6 ans d'existence (déjà) où nous avons appris à nous connaître et vivre ensemble dans le village de La Chapelle Neuve qui s'étend sur plus de 7 kilomètres avec des cultures diverses (Anglais, ruraux, gens venant des villes...). Des habitants de commune alentour nous ont rejoints (Plumelin, Camors, Moustoir Ac, Locminé, Baud...) contents de se regrouper et faire vivre ce terroir.

QUELQUES RÉFLEXIONS :



«Les associations sont une richesse pour la commune.» F.



«N'oublions pas « Les amis de Locmaria » et Mr. l'abbé qui nous offrent un cadre idéal pour des concerts». C.



« Je participe régulièrement aux RDV "Les Zinzins du jardin" le dernier vendredi de chaque mois ! J'y apprends plein de choses, je repars les bras chargés de plants avec la tête remplie d'astuces sur le jardinage. Merci à l'association de créer ce Lien entre habitants ! J'ai adoré aussi les quelques soirées Cabaret mais il en faudrait plus en 2025 ! » N.



«Merci à LIEN pour son accueil à mon arrivée à La Chapelle Neuve en mars 2023 et bravo pour l'éventail de ses activités.» B.



«L'association LIEN a proposé l'an dernier un atelier couture animé par Christelle. Adhérente de l'association pour d'autres activités, j'ai répondu favorablement pour participer à cet atelier qui se déroulait à la salle des fêtes de La Chapelle Neuve mise à notre disposition par la municipalité les lundis de 14h à 16h. La compétence et la disponibilité de Christelle, l'animatrice bénévole de cet atelier m'a fortement encouragé à renouveler ma participation cette année. N'hésitez pas à nous rejoindre.» M.

«Bonne initiative le foodtruck aux Zinzins du Jardin...» P.



«Un grand merci à l'association LIEN car comme son nom l'indique, elle nous permet les un-e-s, les autres de nous rencontrer et nous connaître à travers différentes propositions et activités diverses. Lorsque je suis arrivée à La Chapelle Neuve, je ne connaissais personne et l'accueil chaleureux de l'association LIEN m'a permis de belles rencontres. Lors, Des Zinzins du Jardin c'est un moment de partages et d'échanges autour de ce que nous plantons, récoltons dans nos jardins alentours ... On souhaiterait même voir pousser dans notre village des légumes, des petits fruits et que l'échange se prolonge avec les plus jeunes des écoles ! Je participe également à l'atelier PIKEKOU. J'apprécie, la patience de Chrystelle pour nous accompagner et aussi la bonne humeur de ce lundi après midi ! Merci encore à Pascale et Chrystelle de faire vivre notre village.» M.



LIEN, 2 rue principale 56500 La Chapelle Neuve

Tél : 07.68.91.20.99 Mail : lien56asso@gmail.com

Le club de la bonne humeur



Sortie à la Vallée des Saints



Les 100 ans de Mélanie, notre doyenne



Château de Trévaréz

L'année 2024 se termine pour nos 55 adhérents, le repas de Noël a eu lieu le 18 décembre, l'occasion pour fêter les 100 ans de notre doyenne Mélanie. Elle est adhérente au club depuis bientôt 60 ans. Cette année encore nous avons apprécié les sorties du printemps au château de Trévaréz et à la vallée des saints. Le déjeuner spectacle à Moreac, nos petits repas pique-nique et barbecue nous ont permis de nous retrouver cet été.

Nous souhaitons une bonne année 2025 et donnons rendez-vous pour L'Assemblée Générale, le 6 février autour du traditionnel pot au feu, les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

☛ Téléphone pour inscription
02 97 27 22 69

☛ Contact : Mme Graff.



Société de chasse

La nature, en 2023-2024, a été généreuse, forte, imprévisible : le 3 novembre la tempête Ciaran a affecté toute la Bretagne, arbres déracinés, électricité coupée, routes impraticables. Et pluies abondantes début 2024...



Malgré ces mauvaises conditions météo, il y a eu une petite reproduction de perdrix et de faisans sur la commune. Nous allons persévérer dans nos efforts et continuer les pré-lâchers de perdrix en août pour la saison à venir soit 220 perdrix, et 150 faisans seront lâchés dans les meilleures conditions pour essayer de restaurer une population naturelle. Le lièvre reste stable sur la commune après les comptages de nuit et quatre bracelets ont été attribués. Le lapin est quant à lui en quasi disparition sur toute la commune.

En dépit de la météo **nous avons organisé un Field-trial officiel** sur perdrix non tirées (concours de chiens d'arrêt) pour le club de l'épagneul Breton en association avec la CUSCA Breizh (association représentante de la Société Centrale Canine) les 4 mars et 5 mars. Près de 70 chiens y ont participé, et deux épagneuls bretons se sont classés bien que le temps fût désastreux. Démontrant ainsi que tous les efforts de la société de chasse pour le petit gibier en l'occurrence la perdrix ne sont pas vains. En espérant renouveler l'expérience du Field trial en 2025.

Pour le grand gibier ce sont 18 battues aux chevreuils et 16 battues aux sangliers qui ont été organisées sur la Chapelle Neuve.

Pour un prélèvement final de 20 chevreuils et 12 sangliers. Non sans compter la bonne participation des adhérents de la société aux battues sangliers conjointes avec les sociétés de chasse limitrophes de Plumelin (14 battues) et Baud (9 battues). La sécurité aux battues a été particulièrement bien respectée et c'est un bon point.



Les dégâts aux cultures sont intégralement payés par les fédérations de chasseurs depuis la loi de 1968. Ainsi la fédération des chasseurs du Morbihan a versé cette année pour plus de 450000 € d'indemnisa-

tion. Le prélèvement sur le département, la saison écoulée, était de 5411 sangliers.

De ce fait l'assemblée générale d'avril 2024 de la fédération des chasseurs du Morbihan a voté que toutes les sociétés de chasse seront mises à contribution. Soit 150€ de contribution territoriale dégâts et ce quel que soit le territoire et

Neuve aura contribué aux dégâts à hauteur de 600 €. Et si l'on compte les bracelets de chevreuils la facture finale est de 1100€ uniquement pour les dégâts aux cultures. En conséquence l'assemblée générale de la société de chasse a décidé de réduire, pour la prochaine saison, les lâchers de faisans.

La société de chasse a également participé au Festival l'Echappée qui se déroulait les 24 et 25 mai à la Chapelle-Neuve, s'occupant de la partie restauration galette saucisse et pâté saucissons de chevreuils et de sangliers. Un bon moment de convivialité.

Un grand merci aux sociétaires bénévoles (qui se reconnaîtront) pour leur implication, leur disponibilité et leur investissement pour la société de chasse.

Pour clore cette assemblée le Président remercie, au nom du bureau et de tous les adhérents, tous les propriétaires terriens et notamment nos amis agriculteurs pour leur confiance.

une contribution additionnelle de responsabilisation allant de 0.20€ centimes/ha à 0.60 €/ha en fonction de la facture des dégâts sur le territoire de la société de chasse. Ainsi cette année la Société de chasse de la Chapelle

Tai chi chuan - Qi gong - Méditation

Le Tai chi chuan traverse le temps et les époques tout en gardant ses vertus essentielles, par la lenteur et la respiration profonde, une méditation en mouvement, chaque personne peut alors découvrir cette discipline chaque jour, petit à petit se détendre, et renforcer le corps dans son ensemble.

Les objectifs sont de rendre accessibles le Tai chi chuan et le Qi gong, complémentaires à la vie de tous les jours. Il permet d'avoir un espace, une à deux fois par semaine, de se détendre et d'appréhender plus facilement les aléas du quotidien. Le Tai Chi Chuan nécessite une pratique régulière, car le corps sait préserver les qualités qui y sont développées.

Des étapes sont nécessaires à la découverte de cette discipline, tout d'abord des exercices préparatoires de Qi gong et dans la continuité, la Forme à mains nues de Tai chi chuan. Le temps d'appréhension varie suivant les personnes, mais il faut savoir que les mouvements conviennent à tout le monde, ce n'est qu'une question de temps et de confiance.

...L'homme est en mouvement entre terre et ciel.

La pratique du Tai chi chuan réalise une union entre le haut et le bas, elle relie notre aspiration vers le ciel et notre enracinement dans la terre.

Privée de ses racines, une plante ne peut grandir, privée de la lumière, elle ne peut s'épanouir...

Venez découvrir le Tai chi chuan, Qi gong et la méditation.

Les horaires de pratique à la Chapelle Neuve sont le mardi de 17h00 à 19h30

Des stages vous sont proposés durant l'année scolaire.



STAGE D'HIVER

Du 17 au 21 février 2025 au Bono

Stage de printemps

Du 14 au 18 avril, lieu à définir

Stages d'été

Du 16 au 20 juin 2025, lieu à définir

Du 18 au 23 août 2025, lieu à définir

**POUR DE PLUS AMPLES
RENSEIGNEMENTS,
LES TARIFS ET ORGANISATION.**

**N'hésitez pas à me contacter
au 06 78 88 67 63**

Site internet : www.taichichuan56.fr



L'Association Sports Loisirs

L'Association Sports Loisirs de la Chapelle Neuve vous rappelle que le court, situé au parc Néhué, vous permet de pratiquer le tennis tout au long de l'année, de manière ludique, dans un cadre arboré, calme et agréable.

- ↳ Les conditions d'accès à ce court sont liées à la souscription d'une adhésion à l'association.
- ↳ Le prix d'une carte famille est de 40 € pour l'année et celui d'une carte individuelle est de 20€.



Plusieurs familles se sont inscrites à la rentrée en septembre et une dizaine d'enfants profitent des entraînements, dispensés par notre trésorier, Andrew Smith, sur la base de 15 heures réparties sur l'année scolaire et pour un coût de 30 € par enfant.

Ces activités, consacrées aux jeunes, se déroulent le samedi matin, hors vacances scolaires et ont démarré le 21 septembre 2024.

L'association prévoit de faire un tournoi au printemps et une porte ouverte sera programmée dans le courant du mois de juin 2025.

Nous devrions continuer notre partenariat avec l'école publique de la Fourmière et lui fournir un animateur breveté d'état pour assurer 10 sessions d'initiation tennis lors du dernier trimestre de l'année scolaire 2024/2025.



POUR TOUTE INSCRIPTION OU POUR DES RENSEIGNEMENTS

↳ Merci de contacter :
Christian Calmont (Président de l'association) - Tél 02 97 27 23 11
ou Andrew Smith (Trésorier) - Tél.06 98 68 02 35



L'ACCÈS SIMPLIFIÉ "7 SMASH"

Depuis cette année, un système de réservation et d'accès permet d'utiliser le court en scannant le QR code qui figure sur la porte d'entrée, à l'aide de son téléphone et en se connectant

directement au site de notre partenaire 7 smash.

Vous recevez alors un code d'accès qui permet ainsi de gérer l'utilisation du terrain à votre gré en fonction des disponibilités.

L'utilisation du court peut se faire aussi sans être membre du club, en prenant une réservation de passage pour une ou plusieurs heures.



L'association Transparence

Réunissant
près de 100
adhérents
présents ou

représentés, l'association TCN 56 a tenu son assemblée générale annuelle le 23 novembre 2024 à la Chapelle-Neuve.

L'association TCN 56 et les requérants associés déplorent la décision de la Préfecture venant accorder l'enregistrement du volet ICPE du projet de méthaniseur porté par la SARL Tinerzh et le lobbying de l'agro-énergie dans le bourg de la Chapelle-Neuve.

Alors que le projet n'a guère évolué dans le fond, la Préfecture vient pourtant infirmer sa décision de rejet formulée

initialement il y a 2 ans.

Cette décision ICPE est incompréhensible et ne tient aucun compte des nuisances futures et des dangers qu'auraient à supporter les Chapelle-Neuvois et autres riverains du projet.

La consultation publique effectuée en juin dernier a pourtant démontré, par une écrasante proportion de 235 contre et 17 pour, un refus massif de la population. Néanmoins, la Préfecture et le Conseil municipal ne tiennent aucun compte de cet aspect !

Alors que les finances publiques font

gravement défaut, notamment pour soutenir le secteur hospitalier en Centre Bretagne, il s'avère que l'on continue de gaspiller l'argent public pour soutenir des projets qui n'ont aucun fondement énergétique ni économique et qui, loin de servir les intérêts d'un monde agricole en difficulté, viennent engraisser les portefeuilles de quelques privilégiés.

Les porteurs de projet disposant actuellement de toutes les autorisations administratives, l'association TCN 56 et les

requérants associés indiquent que tous les moyens juridiques à leur disposition seront mis en oeuvre jusqu'à l'abandon du projet de méthaniseur.

L'association TCN 56 déplore que la municipalité de la Chapelle-Neuve n'ait pas compris la portée de ce projet néfaste.

Rappelons qu'un seul agriculteur Chapelle-Neuvois en serait bénéficiaire alors que de très nombreux Chapelle-Neuvois seraient impactés.

Le projet de la Chapelle-Neuve impactera également négativement les communes de Plumelin, Baud, Grand-Champ, Moustoir-Ac, Remungol, Brandivy, par des épandages de digestats, une intensification des pratiques agricoles (destruction du bocage, augmentation des mono-cultures traitées ...),

un accaparement des terres agricoles au détriment des autres agriculteurs et une augmentation des trajets de lourds engins.

L'association TCN 56 demande que le Conseil municipal s'exprime enfin clairement sur ce projet et vote un moratoire

empêchant la construction des canalisations de gaz jusqu'à Plumelin, moyen simple de ralentir, voire afin d'annuler le projet.

L'association TCN 56 rappelle qu'elle est non-violente et apolitique; elle subit néanmoins depuis de nombreux mois des intimidations, des dégradations et de nombreuses diffamations. Elle prendra dorénavant toutes les dispositions juridiques pour mettre fin à ces agissements inacceptables.

Le conseil d'administration de l'association Transparence Chapelle-Neuve 56



Vous souhaitez adhérer ou renouveler votre adhésion 2025 à Transparence Chapelle-Neuve 56 ou soutenir notre action contre le projet de méthaniseur à la Chapelle-Neuve, et agir pour la préservation de la santé et du cadre de vie des Chapelle-Neuvois ?

Rien de plus simple :

- en scannant le QR Code ci-dessus contre (lien vers Hello Asso)

- en adhérant en ligne via notre compte Hello Asso, en cliquant sur le lien suivant

<https://www.helloasso.com/associations/transparence-chapelle-neuve-56-tcn56/adhesions/adhesion-tcn-56-2025>

- ou par courrier, en nous renvoyant le bulletin d'adhésion et un chèque au siège de l'association

L'association Transparence Chapelle-Neuve 56 a recensé les producteurs locaux et bio. N'hésitez pas à nous demander cette liste pour faire marcher l'économie locale et une agriculture responsable.

Le club de Foot



Rechaussons les crampons ?

La Chapelle Neuve souhaite former une équipe senior pour la saison prochaine après une pause de deux ans.

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE JOUEURS ET BÉNÉVOLES.

☛ Si tu es intéressé pour participer à cette nouvelle aventure ou si tu as des questions contacte nous au 06 67 18 76 91

L'entente du Tarun



PAYS DU TARUN

L'association Pays du Tarun a été créée il y a maintenant un peu plus de 2 ans. Elle regroupe les enfants des clubs de football de La Chapelle-Neuve, de Moustoir-Ac et de Plumelin, afin de constituer une école de football, en entente, permettant de concurrencer au sein de nos petites communes, les communes plus importantes aux alentours, à savoir Baud et Locminé.

Malgré la mise en sommeil provisoire du club de football de La Chapelle-Neuve, les enfants de la commune ont toute leur place au sein de notre entente.

Les effectifs progressent chaque année, atteignant la saison passée près de 80 licenciés, repartis en 4 catégories (U6/U7, U8/U9, U10/U11 et U12/U13).

Poursuivant notre développement, nous avons eu le plaisir de pouvoir créer une 5ème catégorie pour cette nouvelle saison, à savoir une équipe U14.

Dans un souci d'organisation, l'ensemble des entraînements a lieu sur les terrains de Plumelin (ou en salle en cas de mauvais temps).

Les matchs et plateaux, se déroulant le samedi sont, quant à eux, dispatchés entre les 3 communes.

Les plateaux U6/U7 et U8/U9 ont lieu à La Chapelle-Neuve le samedi matin. Les matchs U10/U11 et U12/U13 ont lieu également le samedi matin, à tour de rôle entre Moustoir-Ac et Plumelin. Enfin les matchs U14 se déroulent le samedi après-midi à La Chapelle-Neuve.

N'HÉSITEZ PAS À VENIR LES ENCOURAGER !!





Cérémonie du 11 novembre 2024 Commune de La Chapelle - Neuve

C'est dans un silence respectueux du devoir de mémoire de la Grande guerre, que les membres de l'association UNC ainsi que les Chapelle - Neuvois se sont rassemblés dans leur église en Chapelle - Neuve pour célébrer la messe et chanter tous ensemble le fameux chant « Tes fils Bretons morts pour la France »

Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, les enfants de l'école publique ont chanté la Marseillaise ; la petite Vénus a joué magnifiquement la Marseillaise à la trompette et le jeune Mattéo a lu une très belle lettre intitulée « Poilus » sous le regard de la foule reconnaissante et silencieuse.

Ce fut un moment solennel regroupant toutes les générations autour du monument aux morts de la commune en ce 11 novembre.

La Cérémonie s'est terminée avec une remise de décoration en mairie à Monsieur Daniel Sanchez, pour sa participation active au sein de l'association comme trésorier, la

médaille UNC bronze lui a été remise par le président de l'association.

Un grand merci à la municipalité pour sa disponibilité.

Tous Unis comme au Front.

Jean Philippe Henry Billerey
Président de l'Association
UNC/AFN/OPEX/SDF
Commune de La Chapelle Neuve



Groupe Réinventons La Chapelle Neuve

Dès le premier conseil municipal, le 19 septembre 2024, Mme La Maire et Mr Le premier adjoint ont proposé le rachat des murs de la boulangerie, sans discussions en commissions préalables et sans présenter le contexte ni les différentes possibilités.

En effet, Baud Communauté avait acquis au moment du changement de communauté de commune les murs de la boulangerie à un coût de 65 000€. Aujourd'hui, le prix de rachat proposé a été de 114 000€, excessif et non justifié. Si nous avons l'objectif de rouvrir la boulangerie, cela n'est pas conditionné à l'achat des murs, mais bien à la nécessité de réaliser une étude de marché et de prévoir l'achat de matériel en gérance, comme lors de la création du bar.

Lors de ce même conseil, une proposition de rachat d'un terrain agricole a été faite au prix de 50 000 €, la municipalité n'a aucun projet avec celui-ci. L'argent public n'a pas l'air d'être au centre des préoccupations de la majorité municipale, quand on sait que le prix moyen d'un terrain agricole non constructible est plus proche des 6 000 € à surface équivalente.

L'ouverture d'un nouveau service technique à La Chapelle Neuve a eu lieu en 2021, il n'y a toujours pas de projet de locaux décents et le manque de matériel ne permet pas de répondre aux besoins de la commune. D'autant plus que la municipalité ne se préoccupe pas de respecter le code du travail. Trois ans après la réouverture, les fonctionnaires n'ont pas été consultés, première étape pourtant nécessaire dans un projet de ce type.

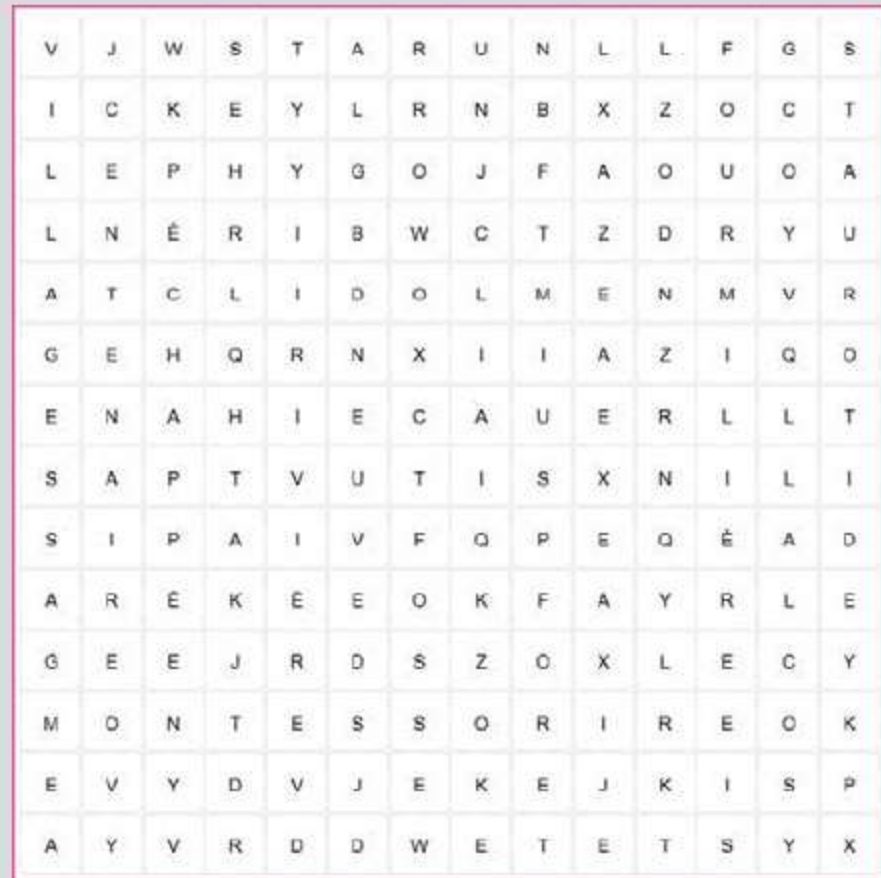
Nous souhaitons proposer une démarche de travail constructive et être force de propositions lors des conseils municipaux et des différentes commissions. Nous voulons également proposer une information claire et détaillée auprès de tous les habitants de notre commune tout au long de ce mandat.

**Groupe Réinventons
La Chapelle Neuve**



Découverte de la Chapelle Neuve

Les mots mêlés de notre commune



LOCMARIA	LIEN	TARUN	MONTESSORI
CENTENAIRE	NEUVE	COSY	PRINCIPALE
DOLMEN	RIVIÈRE	FORET	STAUROTIDE
FOSSE	VILLAGE	FOURMILIERE	ECHAPPEE



**AUTO
PRIMO**

AUTOMOBILE LA CHAPELLE NEUVE
02 97 27 08 11
automobile.la.chapelle.neuve@gmail.com

LE GAL FRANCOIS

VENTES ET REPARATIONS TOUTES MARQUES

 **LE MEITOUR
SERVICES**

Artisans 06 85 33 48 59
Paysagistes

La Chapelle Neuve

**50%
REDUCTION
D'IMPÔTS**



Daniel FERRE
07 71 26 52 25


DANIEL MULTISERVICES

Nettoyage Vitres
Jardinage
Erieilage

Services à la Personne - 50 % de Réduction ou Crédit d'impôt
Enregistré au RSAC de Lorient sous le numéro 890 201 932 00013



Nathalie LE MAUR
Prothésiste ongulaire certifiée
Reçois à mon domicile sur RDV

📍 La chapelle-Neuve (56500)
☎ 0637670116


MARS_DE.FEBBYNATH

Stéphane Hurpeau

Tous travaux intérieurs extérieurs, tous corps de métier.

MÉNAGERIE, BOUTILLERIE, PLUMBERIE,
MAINTIENNE, CHARPENTE,
TOITURE, CLIMATISATION, PISCINE,
TOUTES LES FACES DE SERVICES...

187 Le Lario
56500 La Chapelle-Neuve
stephane.hurpeau@gmail.com
06 01 98 45 99



www.kelco.com 0200 38

 **L'EDEN CAFÉ**

24 rue principale
56 500 La Chapelle-Neuve

☎ 02.97.08.91.42
📧 edencafe56@gmail.com
Facebook : L'édencafé



**LA
CHAPELLE
NEUVE**

AR CHAPEL NEVEZ